

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CL 2015/20-CAC
Juillet 2015

- AUX :** Points de contact du Codex
Organisations internationales intéressées
- DU :** Secrétariat, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
Commission du Codex Alimentarius,
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
- OBJET :** Gestion des travaux du Codex et Fonctionnement du Comité exécutif (observations sur les conclusions de la soixante-dixième session du Comité exécutif)
- DATE LIMITE :** **15 septembre 2015**

GÉNÉRALITÉS

À sa trente-huitième session, la Commission (se référer au document REP15/CAC, par. 106):

- a) Est convenue que le processus destiné à définir la portée de la phase 1 de la révision de la Gestion des travaux du Codex et du Fonctionnement du Comité exécutif devait être transparent et ouvert à tous et nécessitait un engagement déterminé des Membres du Codex.
- b) A noté la teneur du document portant la cote CX/CAC15/38/9; les débats informels tenus à la vingt-neuvième session du CCGP; les observations présentées par les membres et les observateurs et les débats intervenus à la soixante-dixième session du Comité exécutif.
- c) A noté que le Plan stratégique pour 2014-2019 devait servir de base à l'élaboration de l'évaluation de la gestion des travaux.
- d) A approuvé le calendrier et le processus visant à définir la portée de la phase 1 comme suit:
 - i) **Envoi d'une lettre circulaire en juillet 2015 sollicitant des observations sur les conclusions du Comité exécutif à sa soixante-dixième session (date limite de présentation des observations: 15 septembre 2015).**
 - ii) Élaboration par le Secrétariat, en coopération avec la FAO et l'OMS, d'un nouveau document tenant compte du document de travail et de toutes les observations formulées et de tous les débats tenus jusque-là (vingt-neuvième session du CCGP, soixante-dixième session du Comité exécutif, observations écrites, réponses à la lettre circulaire sur les conclusions de la soixante-dixième session du Comité exécutif).
 - iii) Diffusion de ce document pour observations d'ici à la fin du mois d'octobre, les observations devant être présentées avant le 15 février 2016.
 - iv) Examen du document et des observations à la trentième session du CCGP (mai 2016) et établissement d'une nouvelle version de synthèse du document.
 - v) Examen du document à la soixante et onzième session du Comité exécutif et prise d'une décision finale quant à la portée de la phase 1 à la trente-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius.
 - vi) Démarrage de la phase 1 après la trente-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius.

DEMANDES D'INFORMATIONS ET D'OBSERVATIONS

Les membres et les organisations observatrices qui souhaitent formuler des observations sur les conclusions du CCEXEC70 (REP15/EXEC, par. 55) sont invités à les adresser en répondant au questionnaire en ligne « Observations sur les conclusions de la session du CCEXEC70 sur la gestion des travaux du Codex et le fonctionnement du Comité exécutif », **avant le 15 septembre 2015**. Le questionnaire est disponible en anglais, français et espagnol.

Le questionnaire sera directement envoyé par courriel au Point de contact du Codex du pays membre ou à l'organisation observatrice reconnue en utilisant les données du site du Codex.

Prière de bien vouloir vous mettre en contact avec le Secrétariat du Codex (codex@fao.org) en cas de difficultés liées à la réception, l'évaluation ou pour remplir le questionnaire.